

Taux de chômage ou taux de sans-emploi?

La Suisse possède deux statistiques concernant le chômage : la statistique du SECO et la statistique de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Quelle est la différence entre ces deux méthodes, ainsi que les avantages et désavantages de chacune ?

	Statistiques du SECO	Statistiques de l'OFS (taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail))
Critères	Pour être considéré comme chômeur dans cette statistique : <ul style="list-style-type: none"> – la personne doit être sans travail – être inscrite auprès d'un ORP – être à la recherche d'un travail – être disponible immédiatement pour travailler. 	Les critères pour être considéré comme sans-emploi sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> – être sans travail au cours de la semaine de référence – avoir cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes – être disponible pour travailler.
Critères d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> – Etre en gain intermédiaire – Etre en mesure de reconversion (formation, perfectionnement ou programme d'emploi temporaire) – Etre indisponible pour cause de maladie ou de service militaire par exemple. 	
Méthode	Calcul du nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives, selon le relevé structurel du recensement populaire, multiplié par 100.	Récolte d'échantillons, chaque trimestre, au moyen d'interviews téléphoniques. Les résultats sont ensuite extrapolés. Le nombre obtenu est divisé par le nombre de personnes actives et multiplié par 100.
Périodicité	Mensuelle	Trimestrielle
Disponibilité	5 jours après la fin du mois	1 mois et demi après la fin des 3 mois
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> – Statistique disponible rapidement – Détaillée – Précise. 	<ul style="list-style-type: none"> – Répond aux normes du Bureau international du travail et permet une comparaison internationale – Stable, car elle ne dépend pas des révisions législatives – Prend en compte toutes les personnes sans-emploi.
Désavantages	<ul style="list-style-type: none"> – Ne prend pas en compte certaines catégories de chômeurs : chômeurs en fin de droit qui ne sont plus inscrits aux ORP, les personnes qui recherchent un emploi sans s'inscrire à l'ORP et les chômeurs qui participent à des mesures du marché du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> – Marge d'erreur liée à la méthode utilisée – Statistiques trimestrielles – Délai d'attente pour les résultats des statistiques.
Ex de taux	Juin 2014 : 2.9%	Juin 2014 : 4.4%